LUC SUR MER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

JEUDI 29 septembre 2022

à 19 H 00

Hôtel de ville, salle des mariages – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du 04 juillet 2022

2/ Invitation de Mme Gaëlle LE DIZES, Directrice de l'EHPAD intercommunal de Douvres

2-01 Projet de reconstruction de l'EHPAD intercommunal de DOUVRES la DELIVRANDE – Garantie d'emprunt concernant le terrain et les études liées

3/ Compte-rendu des décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)

3-01 Décision du Maire n°2022-013 du 13/07/2022 - Marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du front de mer et l'intégration des mobilités douces (phase 2) – Attribution à SIAM CONSEILS

3-02 Décision du Maire n°2022-014 du 20/07/2022 - SARL HEDO ARCHITECTES – Avenant n°1 à l'accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes concernant la prestation de Maîtrise d'œuvre pour divers projets de la commune de Luc-sur-Mer

3-03 Décision du Maire n°2022-015 du 09/08/2022 - SDEC ENERGIE – Dépose des bornes 11-100 à 11-107 chemin des Crottes

3-04 Décision du Maire n°2022-016 du 19/09/2022 - Marché public de travaux pour agrandissement, requalification et végétalisation du cimetière municipal – Attribution à l'entreprise LETELLIER

3-… Autres décisions du Maire *(le cas échéant)*

4/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)

4-01 Compte-rendu du Conseil communautaire du mardi 28 juin 2022 à 18h30 à Reviers

4-02 Rapport d'activités 2021 Communauté de communes Cœur de Nacre

4-03 Taxe d'aménagement : modalités de reversement du produit à la Communauté de communes Cœur de Nacre

4-04 Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ENERGIE

4-05 Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

4-06 Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

4-07 Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Douvres – Dissolution

LUC SUR MER

5/ Finances

5-01 Département du Calvados – Convention relative au Contrat départemental de territoire 2022-2026 de Cœur de Nacre avec la commune de Luc-sur-Mer

5-02 Budget annexe Luc Location 2022 - Décision modificative n°2

5-03 Budget principal Commune 2022 – Décision modificative n°2

5-04 Construction INOLYA de 13 logements rue Abel Lemarchand – Garantie d'emprunt Contrat Caisse des Dépôts et Consignation n°137843

5-05 Dossier FEDER – Aménagements et requalification d'espaces publics (Parc Verdun)

6/ Ressources humaines

6-01 Contrat d'apprentissage au service jeunesse

7/ Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires

7-01 Crèche multi-accueil Les Lucioles – Actualisation du Règlement intérieur

8/ Aménagement du territoire

8-01 Petites villes de demain (PVD) – Convention-cadre d'opération de revitalisation de territoire (ORT)

8-02 Avis relatif au projet de création par l'Etat d'une Réserve Naturelle Nationale (RNN) sur les falaises jurassiques du Calvados (notamment falaises des Confessionnaux entre Luc-sur-Mer et Lion-sur-Mer)

9/ Travaux

9-01 Département du Calvados – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage – requalification des espaces publics de la RD 35 sur les communes de Douvres-la-Délivrande et Luc-sur-Mer

10/ Animation, culture

10-01 Ciné-conférences ALTAÏR au Drakkar – Contrat 2022/2023

11/ Partenariat

11-01 Université de Caen Normandie – Convention cadre de partenariat

Affiché le ***23 septembre 2022***

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (Calvados)

Le Maire
Philippe CHANU